Annexe F1aV - Grille collective de vérification administrative et de recevabilité

Note conceptuelle - Appel à propositions en deux phases

Cette grille concerne une seule note conceptuelle. Elle est validée collectivement, par les membres du comité dans le cadre du rapport d'évaluation.

I. Identification minimale du dossier

Appel à propositions	Trajectoires de mise à l'échelle des compétences vertes dans la formation et le développement professionnel des enseignants en Afrique subsaharienne – BEL23004-10148
Numéro de référence de la note conceptuelle	
Nom du demandeur	
Codemandeur(s), le cas échéant	
Date et heure de réception	

II. Vérification

1. Vérification administrative

N°	Point de vérification	Oui	Non	Commentaires
1	Le formulaire de note conceptuelle correct a été utilisé.	☐	☐	
2	La note conceptuelle est complétée et signée, y compris la déclaration du demandeur.	☐	☐	
3	La note conceptuelle est rédigée dans la langue requise.	☐	☐	
4	Les annexes ou documents requis au stade de la note conceptuelle sont joints.	☐	☐	
5	La note conceptuelle est remise au moyen du canal autorisé.	☐	☐	

2. Vérification de recevabilité

N°	Point de vérification	Oui	Non	Commentaires
6	Le demandeur et, le cas échéant, le(s) codemandeur(s), satisfont aux critères de recevabilité applicables aux acteurs, tels que définis dans les lignes directrices.	☐	☐	
7	Le demandeur et, le cas échéant, les codemandeurs ne se trouvent pas sur une liste d'exclusion Enabel (motif d'exclusion n° 6) ou sur une liste de sanctions financières, BE, UE ou UN (motif d'exclusion n° 7).	☐	☐	
8	La déclaration sur l'honneur relative aux motifs d'exclusion est fournie et dûment signée par le demandeur (et les codemandeurs le cas échéant).	☐	☐	
9	L'action est proposée dans la ou les zones géographiques éligibles.	☐	☐	
10	L'action et les principaux types d'activités proposés sont recevables et ne relèvent pas des activités inéligibles définies dans les lignes directrices.	☐	☐	
11	La durée de l'action est comprise entre la durée minimale et la durée maximale autorisées.	☐	☐	
12	La contribution demandée à Enabel se situe dans les limites minimale et maximale autorisées.	☐	☐	

Conclusion : la note conceptuelle ☐ est / ☐ n'est pas prise en compte pour l'évaluation.

Commentaires :

III. Validation collective

La présente vérification est validée collectivement par les membres du comité d'évaluation.

Nom	Fonction	Date	Signature